

**NAUFRAGES ET SAUVETAGE DU CANADA, COMPAGNIE DE** :—Pétition demandant une charte, 32. Avis, 44. Bill, 51. Renvoyé au comité, 62. Rapporté avec modification, 212. En comité général; rapport de progrès, 216. Bill rapporté, 227. Passé, 232. Par le Sénat, 285. S. R., 389. (44 Vict. c. 62.)

**NAVIGATION :**

1. La Chambre en comité général sur une résolution concernant les lumières portées par les navires de pêche, 191. Résolution rapportée et adoptée;—bill présenté. Voir, *infra*, 2.
2. Bill autorisant le gouverneur en conseil à suspendre l'opération de certaines dispositions de l'Acte 43 Vict. chap. 29, concernant la navigation dans les eaux canadiennes, 192. Seconde lecture: en comité général; modifié; considéré, 256—passé (titre changé en celui de "Acte à l'effet de faire correspondre certaines dispositions de l'acte concernant la navigation dans les eaux canadiennes avec les dispositions au même effet en vigueur dans le Royaume-Uni"), 277. Par le Sénat, 316. S. R., 389. (44 Vict. c. 20.)

**NAVIRES.** Voir 185 à 187 *des documents de la session.*

**NAVIRES DE PÊCHE.** Voir *Navigation.*

**NAVIRES FRANÇAIS** :—Bill concernant une prime d'encouragement aux navires construits en France. Voir 185 *des documents de la session.*

**NEW-CARLISLE.** Voir 148 *des documents de la session.*

**NEW-CASTLE, établissement de pisciculture de.** Voir 198 *des documents de la session.*

**NICOLET, rivière.** Voir 188 *des documents de la session.*

**NOMINATIONS.** Voir 256, 258 *des documents de la session.*

**NORD, NORD-OUEST ET SAULT STE. MARIE, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU** :—Pétition demandant permission de présenter une pétition pour une charte; renvoyée au comité des ordres permanents, 220. Le comité rapporte favorablement, 242. La pétition est présentée 241. Rapport d'avis recommandant la suspension de la 51e règle);—Bill présenté, 254. Renvoyé au comité, 272. Pétitions en faveur du bill, 275, 292. Rapporté avec modifications, 292. En comité général; modifié; passé, 303. Par le Sénat, 372. S. R., 389. (44 Vict., c. 45.)

**NORD-OUEST, COMPAGNIE DU GRAND CHEMIN DE FER DU** :—Pétition demandant une charte; rapport d'avis (suffisant pour une partie seulement de la pétition,) 66.

**NORD-OUEST, TERRITOIRES DU.** Voir *Manitoba et territoires du Nord-Ouest.*

**NOTRE-DAME DE MONTRÉAL, HOPITAL DE** :—Pétition de l'hôpital de Notre-Dame demandant un octroi en argent pour lui permettre de donner des soins aux marins malades et infirmes du port de Montréal, rejetée, 80.